

Inauguration du raccordement au Réseau de Chauffage Urbain

7^e Régiment du Matériel
& Technicentres
SNCF Voyageurs
de Lyon

Dossier de presse • 21.02.2023



Quand la SNCF, l'Armée et la Métropole de Lyon s'engagent pour la lutte contre le dérèglement climatique et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles

Ce 21 février 2023, SNCF Immobilier, l'Établissement du Service d'infrastructure de la Défense de Lyon, la Métropole de Lyon et la société Dalkia ont inauguré le raccordement au chauffage urbain des technicentres TER et TGV ainsi que des bâtiments des quartiers militaires La Mouche et Sabatier, occupés par le 7^e régiment du matériel.

Cette inauguration s'est déroulée sous la co-présidence de Katayoune PANAHI, Directrice de SNCF Immobilier et du Général de Corps d'Armée Gilles DARRICAU, Gouverneur militaire de Lyon, en présence de Bruno BERNARD, Président de la Métropole de Lyon, de l'Ingénieur Général Jacques MASSOT, Directeur de l'Établissement du Service d'infrastructure de la Défense de Lyon, et de Gérald CAMPBELL ROBERTSON, Directeur Général ELM/Dalkia.

Au sein du quartier Gerland, ces deux sites sont désormais alimentés par le chauffage urbain dont la chaleur provient à 65 % d'énergies renouvelables.



La Métropole de Lyon engagée dans le développement d'énergies vertes

Les réseaux de chaleur urbains constituent un pilier incontournable de la politique de transition énergétique de la Métropole. Ils représentent à eux seuls 50 % du potentiel pour doubler la part d'énergie renouvelable et de récupération (ENR & R) dans les consommations d'énergie du territoire. L'ensemble des réseaux de chaleur de Centre Métropole, Vénissieux, Rillieux, La Duchère, Givors et Grande Ile ont reçu le label éco-réseau de chaleur. Ce label, décerné par l'association AMORCE, récompense les réseaux de chaleur vertueux d'un point de vue environnemental (>50 % d'EnR&R), compétitifs en termes tarifaires et qui ont un lieu d'échange avec les abonnés et usagers.

Bruno BERNARD : « Le réseau de chaleur Centre Métropole est le 3^e plus grand réseau de chaleur de France. Ce réseau, en fort développement, distribue de la chaleur en majorité renouvelable. Je me réjouis du raccordement des sites SNCF et des Armées qui font partie des plus importants sites raccordés à ce réseau de chaleur renouvelable. »

Deux grands acteurs publics s'engagent dans la décarbonation de leur patrimoine immobilier

Le Groupe SNCF mène depuis plusieurs années une démarche énergétique responsable, dont l'un des volets porte sur la production et la consommation d'énergies renouvelables. Cette orientation se concrétise par un engagement fort auprès de son actionnaire, l'État : diminuer de 50 % l'empreinte carbone de ses bâtiments d'ici 2030, et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pour cela, SNCF Immobilier, gestionnaire pour le groupe SNCF de 25 000 bâtiments qui représentent 8 millions de mètres carrés, a mis en place un plan d'action ambitieux visant la sobriété de ses bâtiments, souvent anciens, et le développement d'énergies renouvelables en implantant des fermes solaires sur ses fonciers inutilisés ainsi que des ombrières sur les toits et les parkings des établissements industriels et tertiaires.

À ce jour, une quinzaine de sites sont raccordés à un réseau de chauffage urbain, (contre seulement 2 en 2015), principalement en région parisienne (les campus tertiaires de St Denis, le technicentre industriel Le Landy, des bâtiments de l'Infrapôle Paris-Est), dans les Hauts de France (Lille) et en région Grand Est (Nancy, Colmar, Metz). Prochainement un raccordement est également prévu dans le Centre-Val de Loire (Technicentre Industriel de Saint Pierre des Corps).

Katayoune PANAHI : « Les bâtiments représentent 17 % de la consommation d'énergie du Groupe SNCF. Pour tenir nos engagement de réduction de leur empreinte carbone de 50 % d'ici 2030, et de leur neutralité d'ici 2050, il est indispensable de mettre en œuvre de nouvelles sources énergétiques, comme celle du Réseau de Chauffage Urbain de la Métropole de Lyon. La transition énergétique est en mouvement au sein de nos grandes entreprises, nos équipes sont à la manœuvre pour rendre notre immobilier plus sobre et vertueux. »

Le ministère des armées, qui gère quant à lui un patrimoine immobilier de plus de 30 millions de m² dont plus des deux tiers sont chauffés ou refroidis, s'est résolument engagé depuis plus d'une décennie dans des actions de réduction de ses consommations et de ses émissions de gaz à effet de serre. Recherchant à améliorer sans cesse sa résilience, à réduire son empreinte carbone, mais aussi à contenir ses budgets, sa stratégie ministérielle de performance énergétique a permis de réduire en une dizaine d'années ses consommations de bâtiments de plus de 20 % et ses émissions de GES de plus de 30 %. Cette transition énergétique, portée par le service d'infrastructure de la défense, résulte tout à la fois de la mise en œuvre de contrats de performance énergétique, de systèmes de management de l'énergie ISO50001, d'actions d'efficacité énergétique sur le bâti et du recours aux énergies renouvelables, notamment à travers le raccordement de ses emprises aux réseaux de chaleur urbain chaque fois que possible.

Plus de 60 emprises du ministère des armées sont déjà raccordées à des réseaux de chaleur urbains, représentant près de 15 % de sa surface chauffée nationale. Une augmentation de près de 20 % de ce ratio est attendue d'ici 2025. Les réseaux de chaleur auxquels ses emprises sont raccordées ont un taux moyen de recours aux énergies renouvelables de 66 %.

Ingénieur Général Jacques MASSOT : « Pour le ministère des armées, cette opération s'inscrit dans le triptyque de la stratégie énergétique de Défense : Consommer moins, consommer sûr, consommer mieux. »

Le raccordement des 2 sites en pratique

Le réseau de chauffage urbain Centre Métropole fournit, dans le cadre d'une délégation de service public, l'énergie nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire des grands ensembles urbains, qu'il s'agisse d'hôpitaux, écoles, logements collectifs, immeubles de bureaux, ou encore de sites tertiaires et industriels comme les technocentres TER et TGV ou les bâtiments du 7^e Régiment du Matériel.

La principale source de chaleur du réseau Centre Métropole est issue de la récupération de l'énergie de l'incinération des ordures ménagères de Gerland, complétée par des chaufferies au bois-énergie (ou biomasse) dont la principale a été mise en service en 2019 à Surville.

Un réseau de 196 km de canalisations relie ces unités de production aux bâtiments à chauffer. De l'eau à température élevée, entre 70° et 180° en fonction des techniques mises en œuvre, circule en boucle afin de « livrer » sa chaleur aux différentes sous-stations dans lesquelles se fait l'échange de chaleur. C'est un circuit fermé, communément appelé réseau primaire. Il s'agit de réseaux enterrés.

Le réseau Centre Métropole livre la chaleur en pied d'immeuble, dans la sous-station. Les abonnés à ce réseau réalisent quant à eux, les installations dites « secondaires » de distribution à l'intérieur de leurs immeubles et sites.

Les travaux de raccordement sur voirie publique ont démarré en décembre 2021 avec notamment la mise en place des tuyaux reliant le quartier Gerland au réseau déjà existant.

À titre d'exemple, les travaux dans le local chaufferie des technocentres SNCF se sont poursuivis à partir de juin 2022 pour une durée de 6 mois comprenant le retrait des anciennes chaudières gaz SNCF (3 chaudières gaz de 4 500 kw ont été déposées), le branchement puis l'évacuation des cheminées, de nuit à l'aide d'une grue.

Les chiffres-clés du Chauffage urbain Centre Métropole

- 365 M€ d'investissement
- 196 km de réseau de chaud
- 1,1 TWh chaleur livrée
- 150 000 équivalents-logements
- 1 000 points de livraison
- 65 % d'énergies renouvelables
- 148 000 tonnes de CO₂ évitées en moyenne par an
- 85 % de l'énergie de l'UTVE de Gerland valorisée
- 85 000 tonnes de bois énergie par an
- 45 personnes dédiées au service public
- 400 emplois sur le territoire
- 5 046 heures d'insertion tous les 3 ans

Gérald CAMPBELL ROBERSTON, Directeur Général d'ELM déclare :
« Les équipes de Dalkia qui exploitent plus de 350 réseaux de chaleur, sont fières de valoriser ici des énergies renouvelables locales, pour produire une chaleur vertueuse qui apporte un confort compétitif et durable aux technicentres TER et TGV et aux bâtiments du 7^e Régiment du Matériel. Se raccorder au réseau de chauffage urbain Centre Métropole est acte citoyen en faveur du climat. »

Les bénéfices environnementaux



Pour SNCF, ce sont environ 699 tonnes de CO₂ qui seront évitées chaque année pour le chauffage des 4 bâtiments des 2 technicentres (soit 35 900 m², dont 5400 m² de bureau et 30 500 m² d'atelier). Dès 2019, le technicentre TGV avait privilégié la mise en place d'une solution décarbonée pour avoir du chauffage d'appoint issu de l'énergie d'un de ces process (énergie fatale sur compresseurs) pour les vestiaires de son bâtiment principal. Ce raccordement au chauffage urbain complète le projet de décarbonation de ce bâtiment.

Pour le ministère des armées, l'économie annuelle de 750 tonnes de CO₂ permettra de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre du site. Ce raccordement conduit également au retrait de trois installations classées pour la protection de l'environnement. C'est aussi, dans un contexte énergétique tendu, une garantie d'être approvisionné, le RCU n'étant pas assujéti au risque de délestage gaz.

Les données économiques de ce projet

1 M€ a été investi par SNCF Voyageurs pour financer les travaux de raccordement de ses 2 technicentres. En 2023, cette nouvelle solution de chauffage devrait permettre d'économiser 139 K€ sur leurs consommations énergétiques par rapport au maintien des chaudières gaz.

Pour le ministère des armées, le coût des travaux de raccordement s'élève à 750 000 euros. La baisse de la facture énergétique du site consécutive à ce changement d'énergie permettra un retour sur investissement pour ces travaux inférieur à dix ans.



À propos du Service d'infrastructure de la Défense



Fort de l'un des plus vastes domaines immobiliers de l'État, le ministère des armées dispose d'un service expert en matière d'infrastructure et d'énergie : le Service d'infrastructure de la Défense (SID).

Le SID construit, entretient et administre l'ensemble du domaine immobilier du ministère. Il est le référent en matière de construction, de maintenance immobilière, de maîtrise de l'énergie non stockée et de gestion administrative et technique du patrimoine. Il mène une politique ambitieuse en faveur de la transition énergétique.

Service interarmées rattaché au secrétariat général pour l'administration (SGA), il assure le soutien et l'adaptation des infrastructures des Armées, directions et services en métropole, en outre-mer et à l'étranger, ainsi que le soutien au stationnement des Forces en opérations extérieures.

Le Service infrastructure de la Défense est présent en Rhône-Alpes au travers de son établissement lyonnais.

Chiffres-clés :

- 30 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités opérationnelles.
- 274 000 hectares de foncier occupés par le ministère des armées.
- 3,2 TWh de consommations annuelles pour les infrastructures.
- 6700 agents dont 2/3 de civils
- Budget annuel supérieur à 2,5 milliards d'euros.

À propos de Dalkia

Dalkia : ensemble, relevons le défi climatique !

Depuis 85 ans, Dalkia, filiale du groupe EDF et leader dans les services énergétiques, investit et développe les énergies renouvelables et de récupération et accompagne ses clients dans la durée pour les aider à faire des économies d'énergie et à réduire leurs émissions de CO₂. Près de 20 000 salariés présents partout en France et à l'international assurent la maintenance et l'exploitation des installations de sites industriels, de bâtiments tertiaires, de collectivités, d'établissements de santé, de logements, avec des solutions innovantes et performantes, pour accélérer la décarbonation des sites et des territoires. Retrouvez nos solutions sur notre site écoresponsable www.dalkia.fr



À propos de SNCF Immobilier

Au sein de la société SNCF, SNCF Immobilier assure pour les cinq sociétés du groupe, la gestion et l'optimisation immobilière du parc d'exploitation ainsi que le facility management, l'aménagement et la valorisation des biens fonciers et immobiliers non utiles au système ferroviaire avec notamment sa filiale d'aménagement et de promotion immobilière Espaces Ferroviaires et la mission d'opérateur du logement et de bailleur social avec sa filiale ICF Habitat. SNCF Immobilier comprend 7 directions immobilières territoriales qui travaillent avec les acteurs locaux sur l'ensemble du territoire national.

Chiffres-clés :

- 8 millions de m² de bâtiments industriels et tertiaires, d'activités sociales
- 30 000 hectares de foncier détenu par SNCF Immobilier
- Près de 100 000 logements dont 85 % de logements sociaux
- 2 800 collaborateurs

Raison d'être du Groupe SNCF :

Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable.

À propos de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon est une collectivité à statut particulier et unique qui exerce à la fois les compétences d'un département et celles d'une métropole pour les 59 communes qui la composent. La création de la Métropole de Lyon est inscrite au sein de la Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 et est mise en place le 1^{er} janvier 2015. Au 1^{er} janvier 2020, la Métropole de Lyon compte 1 416 545 habitants.



Contacts presse

SNCF IMMOBILIER

Magali BOUARFE

06 16 77 87 89 - magali.fontaine@sncf.fr

<http://www.presse-sncf-immobilier.fr>

SERVICE INFRASTRUCTURE DE LA DÉFENSE

Vincent BILLON

04 37 27 29 73

MÉTROPOLE DE LYON

Régis GUILLET

06 98 51 59 94 - rguillet@grandlyon.com

DALKIA

Pascale CECCALDI

06 09 17 68 17 - pascale.ceccaldi@dalkia.fr

